

## ARCHIVES NATIONALES

### INDEXATION COLLABORATIVE DES REGISTRES DE L'ASSEMBLÉE ET DES TABLES DU CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES 1814-1965

#### CHARTRE DES CONTRIBUTEURS

##### Préambule

Le programme d'indexation collaborative des registres de l'Assemblée et des tables du Conseil général des ponts et chaussées numérisés a pour objectif de mettre en valeur un fonds d'archives précieux et de faciliter l'accès aux quelque mille registres de délibérations qui intéressent la question des routes, des ponts, des chemins de fer, de la navigation intérieure, des ports maritimes, des phares et balises, de la comptabilité, du personnel, du contentieux ainsi que des questions d'art qui lui sont soumises. Créé en 1804 et succédant à l'Assemblée des ponts et chaussées mise en place en 1743, le Conseil général des ponts et chaussées a pour mission de conseiller le gouvernement. Il prend en 2008 le titre de Conseil général de l'environnement et du développement durable.

1. Je m'inscris comme contributeur et je participe au programme d'indexation collaborative des ressources numérisées disponibles en ligne sur le site internet des Archives nationales.
2. Je souscris aux objectifs et aux valeurs du programme d'indexation collaborative : la précision, l'exactitude, la gratuité.
3. Lors de mon inscription, j'indique la référence du lot, ou le registre, ou l'année, ou le mois, ou la mission thématique du registre que je souhaite dépouiller.
4. Pour chaque lot numérisé, je remplirai une grille d'indexation particulière avec des champs obligatoires à saisir, fournie par les Archives nationales sous forme d'un tableau informatique sous format calc ou excel.

5. Je prendrai pour exemple le tableau d'indexation constitué par les Archives nationales.
6. Je serai très attentif à l'orthographe des noms de lieux et de personnes. Les noms des départements feront l'objet d'une attention particulière .
7. Je m'engage à indexer de façon systématique et complète le lot pour lequel je me suis inscrit.
8. Une date limite sera déterminée d'un commun accord pour réaliser l'indexation du lot donné en fonction du nombre de vues qu'il contient.
9. Lorsque j'ai achevé l'indexation d'un lot, je l'envoie aux Archives nationales par courriel à l'adresse suivante : [cgpc.deata-an@culture.gouv.fr](mailto:cgpc.deata-an@culture.gouv.fr). Les données seront incluses dans un tableau récapitulatif et injectées dans le système informatique des Archives nationales et publiées dans la salle des inventaires virtuelle (SIV) du site internet des Archives nationales.
10. En adhérant au programme d'indexation, j'accepte que les informations que je transmets puissent faire l'objet de modifications.
11. L'indexation effectuée par mes soins, selon les recommandations et les outils transmis par les Archives nationales, contribuera à alimenter la rédaction de l'inventaire réalisé par les Archives nationales et qui sera mis en ligne sur leur site internet.
12. Pour toute question, je peux prendre contact avec les Archives nationales à l'adresse électronique suivante : [cgpc.deata-an@culture.gouv.fr](mailto:cgpc.deata-an@culture.gouv.fr).
13. Les données personnelles contenues dans les documents d'archives utilisés et repris dans les fichiers d'indexation que j'aurai effectués ne pourront être diffusées. Je m'engage à ne pas les communiquer à un tiers. Seules les Archives nationales sont autorisées à les diffuser sur leur site Internet.
14. Les Archives nationales tiendront un fichier des contributeurs.

En effet, en participant à l'indexation collaborative des registres de l'Assemblée et des tables du Conseil général des Ponts et Chaussées, vos données personnelles (Nom, prénom, courriel) ainsi que les missions d'indexation effectuées sont collectées et font l'objet d'un traitement par les Archives nationales, qui a été déclaré à la Commission nationale Informatique et libertés.

Identité du responsable du traitement: Mme Françoise BANAT-BERGER, Directrice des Archives nationales.

Les informations recueillies (Nom, prénom, courriel, missions d'indexation effectuées) font l'objet d'un traitement informatique destiné à constituer un fichier de collecte de contributeurs à l'indexation collaborative des registres de l'Assemblée et des tables du Conseil général des Ponts et Chaussées, documents d'archives publiques conservés aux Archives nationales, service à compétence nationale du Ministère de la Culture et de la Communication, afin de suivre le déroulement du projet.

Les destinataires des données sont les personnes relevant du département de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture (DEATA) de la Direction des fonds des Archives nationales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent, que je peux exercer en m'adressant à : Archives nationales, Service de la communication, 59, rue Guynemer, 90001, 93383 Pierrefitte-sur-Seine cedex.

Je peux également, pour des motifs légitimes, m'opposer au traitement des données me concernant.

Nom, prénom :

Date :

Signature :